

Flash Maladies infectieuses | Juillet 2023



Édité par la cellule de surveillance des maladies infectieuses
En collaboration avec Sciensano

Rougeole – mise à jour - plusieurs cas en Belgique

L'épidémie de rougeole parmi les demandeurs d'asile et les personnes déplacées ukrainiennes à Bruxelles est officiellement terminée (pas de nouveaux cas depuis 6 semaines). Malheureusement, de nouveaux cas ont été identifiés depuis, qui ne peuvent être liés à cette épidémie (pas de lien épidémiologique et génotype différent). Le nombre total de cas de rougeole cette année (19 cas confirmés, 4 cas probables et 6 cas possibles) est déjà beaucoup plus élevé qu'au cours de l'année 2022 (8 cas) et 2021 (7 cas). Cinq des 6 cas signalés en juin concernaient des enfants de moins de 10 ans vivant à Bruxelles ou aux environs, ces enfants n'étaient pas vaccinés ou leur statut vaccinal est inconnu. Trois infections ont été contractées dans des salles d'attente d'hôpitaux, ce qui démontre à nouveau la nécessité d'isoler les cas suspects dès que possible. Pour la vaccination du personnel hospitalier (y compris les stagiaires), le [remboursement FEDRIS](#) peut désormais également être utilisé. La [couverture vaccinale](#) contre la rougeole (2 doses documentées) est trop faible dans toute la Belgique (VL 89%, BXL/WAL 75%), ce qui crée un risque de propagation de la maladie. Une vaccination de rattrapage devrait être proposée si nécessaire.

SARS-CoV-2 et autres virus respiratoires – Situation épidémiologique nationale et rapport thématique COVID-19 sur la mortalité

Au 28 juin 2023, les [indicateurs](#) relatifs au COVID-19 sont encore en diminution. [L'évaluation épidémiologique](#) du risque lié à l'épidémie de COVID-19, conclut que le [niveau de gestion](#) reste au niveau 1. En ce qui concerne les autres virus respiratoires, en semaine 25, le nombre de consultations de généralistes pour symptômes grippaux est stable et reste sous le seuil du niveau 1, tandis que le nombre d'admissions à l'hôpital pour des infections respiratoires aiguës sévères diminue. Un nouveau [rapport traitant de la mortalité](#) due au COVID-19 de la vague 1 à la vague 7 (01/03/2020 - 11/09/2022) a été publié, sur base des données de surveillance épidémiologique du COVID-19 que Sciensano récolte en collaboration avec les autorités de santé. Ce rapport propose une analyse détaillée de la mortalité liée au COVID-19 par vague, âge, sexe, lieu de décès, classification de cas et profil du patient.

Infections invasives à streptocoques du groupe A (iGAS) – mise à jour

Comme décrit précédemment, un nombre particulièrement élevé d'infections à iGAS a été signalé à la fois en Belgique et dans [d'autres pays européens](#) fin 2022/début 2023. En Belgique, après avoir atteint un pic en décembre, le nombre d'infections dans toutes les sources de données a diminué en janvier et février, avant d'augmenter à nouveau en mars et avril. Le pic de mars-avril était attendu, le printemps étant traditionnellement la période où l'on observe les incidences les plus élevées d'infections à iGAS, mais le niveau absolu d'infections reste très élevé. Le [Centre National de Référence \(CNR\)](#) a ainsi rapporté un total de 255 infections, contre 93 en 2017, une année également intense. Parmi les 255 infections signalées, 1 cas sur 3 concerne des personnes de plus de 65 ans et 1 sur 3 des enfants de moins de 5 ans. En particulier, davantage de cas de pneumonie sont signalés. Sur l'ensemble des cas recensés en 2023, 45 % sont causés par le génotype *emm1*, alors que la proportion oscillait autour de 20-25 % les années précédentes. Le nombre de cas a diminué à partir du mois d'avril, tant dans les [notifications obligatoires](#) que dans les données provenant des [laboratoires sentinelles](#) et du CNR.

Echovirus – mise à jour

Après la [France](#), [l'Italie](#) a également signalé une augmentation des cas d'entérovirus échovirus-11 (E11). L'Italie a signalé 7 cas confirmés d'E11 chez des nouveau-nés, dont trois ont nécessité une admission en soins intensifs néonataux, mais aucun décès. Les cas pour lesquels un génotypage a été effectué forment un cluster avec les cas français. Jusqu'à présent, aucun cas de E11 chez les nouveau-nés n'a été signalé en Belgique en 2023. Cependant, un cas de septicémie néonatale associée à l'entérovirus Coxsackie-B3 a été rapporté. Il faut donc rester conscient du risque d'entérovirus lors de l'admission des patients. Les signes cliniques vont de la maladie fébrile aiguë non spécifique à la maladie disséminée menaçant le pronostic vital. Lorsque les nouveau-nés présentent une septicémie inexplicée, un choc, des signes de myocardite ou une insuffisance hépatique, la présence d'un entérovirus doit être envisagée. Des échantillons fécaux et respiratoires doivent être prélevés et envoyés au [Centre National de Référence](#).

Surveillance du moustique tigre en Belgique : aperçu des résultats pour 2022

La surveillance du moustique tigre (*Aedes albopictus*) est essentielle pour contrôler son introduction en Belgique et prévenir les épidémies locales de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Ces maladies ne sont pas encore présentes en Belgique, mais les épidémies locales sont de plus en plus fréquentes dans les pays européens où le moustique tigre est déjà implanté. Depuis 2022, la présence du moustique tigre et d'autres moustiques exotiques *Aedes* en Belgique est surveillée dans le cadre du projet MEMO+, dirigé par Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers. La surveillance consiste en deux activités complémentaires : une surveillance active dans 8 parkings le long des autoroutes et une surveillance passive basée sur des photos prises par des citoyens signalant la présence possible de moustiques tigres via [Surveillancemoustiques](#). En 2022, les citoyens ont signalé la présence de 12 moustiques tigres dans neuf endroits différents, tous en Flandre, et le moustique tigre a causé une nuisance locale dans deux endroits. En outre, des moustiques tigres ont été observés dans 3 parkings. Sur la base de ces résultats, nous pouvons conclure que l'établissement du moustique tigre en Belgique est probablement dans une phase précoce. Il est prévu que le nombre d'introductions du moustique tigre (et d'autres moustiques exotiques) en Belgique augmentera dans les années à venir et la surveillance devrait donc être renforcée. Pour plus d'informations, voir les rapports sur la [surveillance des moustiques](#).

Diphtérie

Trois cas de [diphtérie respiratoire](#) ont été récemment signalés en Wallonie chez des enfants qui résidaient depuis longtemps en Belgique en tant que demandeurs d'asile. Dans le premier cas, la maladie n'a pas été reconnue à temps et l'enfant est décédé de complications. Dans les deux autres cas, de l'antitoxine a été administrée. Une [augmentation de la diphtérie](#) a été signalée chez les demandeurs d'asile dans toute l'Europe depuis 2022. Il reste important de proposer la vaccination aux personnes vulnérables et d'envisager un diagnostic en cas de symptômes respiratoires. Plus d'informations dans les [lignes directrices sur la diphtérie](#).